

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN PRÉSENTÉ LE 1^{ER} OCTOBRE 2013

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je fais rapport, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de la situation financière de l'arrondissement de Verdun, et ce, tel que prévu par la Charte de la Ville de Montréal.

Tout d'abord, je présenterai le rapport du Vérificateur général de la Ville de Montréal, de même que les résultats de l'exercice 2012. Je poursuivrai avec une analyse préliminaire de l'exercice 2013. Quant au budget 2014, un budget pro forma a été préparé et il sera soumis aux membres du prochain conseil d'arrondissement pour analyse et adoption.

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Amendes et pénalités	120	92	124
Intérêts		2	4
Autres revenus		76	225
Dotation budgétaire	34 428	33 956	34 393
	39 189	39 862	39 274

Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	5 523	4 341	5 403
Sécurité publique	990	1 043	949
Transport	13 089	11 597	12 370
Hygiène du milieu	5 570	5 366	5 044
Santé et bien-être	162	146	165
Aménagement, urbanisme et développement	2 064	2 146	2 269
Loisirs et culture	12 308	12 051	11 746
Frais de financement			
	39 706	36 690	37 946

Surplus (déficit) de l'exercice	(517)	3 172	1 328
--	--------------	--------------	--------------

Financement			
Remboursement de la dette à long terme	_____	_____	_____

Affectations			
Activités d'immobilisations		(70)	(420)
Surplus non affecté			
Surplus affecté	598	630	1 023
Réserves financières et fonds réservés	(81)	(119)	(209)
Montant à pourvoir dans le futur	_____	_____	_____
	517	441	394

Surplus de gestion selon budget modifié	_____	3 613	1 722
Corrections - Corporatif	_____	(447)	1 852
	_____	3 166	3 574

Surplus de gestion	_____	3 166	3 574
---------------------------	--------------	--------------	--------------

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Volet protection			
-------------------------	--	--	--

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2012 d'un montant initial de 4 632 000 \$. En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2011 de l'ordre de 4 466 000 \$, des sommes transférées des activités financières totalisant 1 417 000 \$ et d'une correction budgétaire de 169 000 \$, l'arrondissement disposait donc en 2012, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 10 684 000 \$. De ce total, un montant de 6 817 000 \$ a été reporté à 2013.

S'ajoute aussi au même volet un montant de 5 533 000 \$ en provenance d'un budget corporatif mais duquel un montant de 4 702 000 \$ est reporté à 2013.

Surplus de gestion	_____	3 166	3 574
---------------------------	--------------	--------------	--------------

Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2012, mentionnons :			
<ul style="list-style-type: none">Programme d'amélioration des aires de jeux Programme de réfection routière Programme de protection des bâtiments Programme de remplacement de véhicules Autres	<p>1 666 000 \$</p> <p>1 122 000 \$</p> <p>1 240 000 \$</p> <p>630 000 \$</p> <p>40 000 \$</p>		
		4 698 000 \$	

Les sources de financement pour ces investissements de 2012 se détaillent de la façon suivante :			
<ul style="list-style-type: none">Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2013, selon les directives corporatives Emprunt à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement) et appropriation de surplus Autres sources	<p>2 470 000 \$</p> <p>671 000 \$</p> <p>1 235 000 \$</p> <p><u>322 000 \$</u></p>		
		4 698 000 \$	

Volet développement

Aucun nouveau budget n'a été ajouté à ce volet en 2012; le budget provient du report des sommes non dépensées en 2011, de l'ordre de 127 000 \$. Cette somme a été reportée à 2013.

Les investissements de ce volet sont maintenant sous la gestion des services corporatifs.

Des investissements de l'ordre de 4 848 000 \$ pour des infrastructures à l'arrondissement, sous la responsabilité du Service de la mise en valeur du territoire, ont été réalisés en 2012.

Les sources de financement de ces investissements de 2012 sont constituées d'emprunts à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal.

Autres projets			
Des améliorations au réseau routier et d'aqueduc de l'arrondissement ont été réalisées pour un montant de 6 685 000 \$. Ces dépenses sont sous la responsabilité de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) et du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE).			

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2013

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2013, l'arrondissement de Verdun a adopté un budget de 40 931 200 \$. Le financement de ce budget se composait des éléments suivants : des revenus de source locale de 4 829 000 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 29 909 800 \$, une affectation de surplus de l'ordre de 269 000 \$ et une taxe d'arrondissement pour un montant de 5 923 400 \$, suite à la délégation par la Ville de Montréal d'un espace fiscal de 3 525 200 \$.

Notre planification budgétaire établie à ce jour nous permet d'envisager un surplus d'exercice estimé à environ 1 % à 2 % de notre budget annuel

Surplus (déficit) de l'exercice	(517)	3 172	1 328
--	--------------	--------------	--------------

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Volet protection			
-------------------------	--	--	--

Nous prévoyons investir 19 586 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2013. Cet investissement inclut, entre autres, l'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun de 2013 pour un montant de 4 201 000 \$, un report de 2012 de 11 519 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 142 000 \$ et un budget de 4 042 000 \$ en provenance du corporatif est ajouté pour 2013. De plus, une correction budgétaire de 2012 de l'ordre de 318 000 \$ a été soustraite de l'enveloppe 2013.

Rappelons que cette enveloppe exceptionnelle de 19 586 000 \$ inclut le financement de 7 148 000 \$ pour un projet que nous avons prévu réaliser, c'est-à-dire la création d'un lieu de diffusion culturelle.

Parmi les principaux investissements prévus :			
<ul style="list-style-type: none">Réfection d'équipement et réaménagement de parcs et de berges Programme de réfection routière Programme de protection des bâtiments Lieu de diffusion culturelle Programme de remplacement de véhicules Autres	<p>2 261 000 \$</p> <p>3 087 000 \$</p> <p>5 477 000 \$</p> <p>7 148 000 \$</p> <p>1 581 000 \$</p> <p><u>32 000 \$</u></p> <p>19 586 000 \$</p>		

Ces investissements seront financés par un emprunt à la charge des contribuables de l'arrondissement pour un montant de 10 836 000 \$ et un emprunt à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal pour un montant de 8 588 000 \$, de même que par le budget de fonctionnement pour un montant de 162 000 \$.

De plus, un montant de PTI additionnel de 1 241 000 \$ a été alloué sous condition de réaliser d'ici le 31 décembre 2014 les projets inscrits.

Volet développement			
----------------------------	--	--	--

Tel que mentionné précédemment, les investissements de ce volet sont maintenant sous la gestion des services corporatifs.

Autres projets			
Des améliorations au réseau routier et d'aqueduc de l'arrondissement seront d'ailleurs réalisées pour un montant de 8 558 900 \$ au cours de 2013, lesquelles sont sous la responsabilité de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) et du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE).			

Reports à 2014			
L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2013 les soldes qui pourront être transférés en 2014 pour les volets protection et développement selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours. Cependant, une directive émise en regard des projets financés par des budgets corporatifs spécifie que pour bénéficier d'un report budgétaire à 2014, les projets doivent avoir été initiés au cours de 2013 et les PTI additionnels doivent être réalisés en 2013.			

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT			
---------------------------------	--	--	--

C'est toujours dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi les transferts centraux des arrondissements pour l'exercice 2014. Comme vous le savez probablement, la Ville de Montréal a procédé, au début de 2012, à une démarche visant à reformer le financement des arrondissements. Un travail d'établissement de paramètres et de normes a été entrepris en vue de terminer la réforme du financement des arrondissements. L'année 2013 a été une année de transition. Quelques éléments ont donc été reconduits en 2014 et seront revus pour 2015.

Ainsi, pour l'ensemble des arrondissements, il y a lieu de signaler le maintien d'un transfert aux arrondissements d'un espace fiscal correspondant à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière, de même

qu'une indexation de 2 % de nos transferts centraux.

Enfin, pour couvrir l'ensemble de nos dépenses projetées pour 2014, l'arrondissement de Verdun pourra compter sur des transferts centraux (taxation Montréal) auxquels s'ajouteront nos revenus de source locale, l'espace fiscal reçu de la Ville de Montréal, une appropriation de surplus et, comme par les années précédentes, notre taxe d'arrondissement.

L'exercice budgétaire 2014 est en voie de réalisation et, tel que mentionné en introduction, un budget pro forma sera soumis aux membres du prochain conseil d'arrondissement pour analyse et adoption. Il sera déposé lors d'une séance extraordinaire dont la date reste à déterminer.

Enfin, il y a lieu de signaler que le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière le 11 septembre 2013 est entré en vigueur pour les années 2014, 2015 et 2016. Ce rôle, tout comme les précédents, sera sujet à un étalement.

Surplus (déficit) de l'exercice	(517)	3 172	1 328
--	--------------	--------------	--------------

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014 à 2016, fixé par la Ville de Montréal à 10 215 000 \$, a été adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2013.

Surplus (déficit) de l'exercice	(517)	3 172	1 328
--	--------------	--------------	--------------

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE POUR LES CONSEILLERS QUI OCCUPENT UN POSTE PARTICULIER AU SEIN DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Pour le maire suppléant :	140 \$/mois
Pour les présidents de commission :	2 154 \$/année
Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.	

De plus, chacun des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 7 123 \$ par année.

Surplus de gestion	_____	3 166	3 574
---------------------------	--------------	--------------	--------------

Ces rémunérations additionnelles sont conformes au règlement sur la rémunération des élus et à la loi.

CONTRATS

LISTE DES CONTRATS			
Tel que requis par l'article 144.7 de la <i>Charte de la Ville de Montréal</i> , la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Tous ces contrats pour la période du 24 août 2012 au 10 septembre 2013 inclusivement ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires.			

CONCLUSION			
Comme vous pouvez le constater, l'arrondissement de Verdun continue d'afficher une excellente santé financière et ce, malgré les nombreux défis auxquels il a dû faire face. Ce bilan témoigne notamment de l'énergie consacrée par une équipe composée de membres du conseil à l'écoute des citoyens et de gestionnaires qualifiés, dédiés à la réalisation des mandats qui leur sont confiés.			

Notre objectif ultime a toujours été, et demeure encore à ce jour, notre volonté d'offrir à la population des services de proximité de grande qualité et j'ose affirmer que l'arrondissement de Verdun affiche à ce chapitre une performance remarquable. Nous avons encore d'audacieux projets à l'étude, chacun d'eux visant l'amélioration de la qualité de vie des résidants. Bien que nous soyons très actifs sur la table à dessin, je puis cependant vous assurer que nous ne débiterons la réalisation de ces projets que lorsque les sommes requises seront au rendez-vous.

Je vous remercie de votre confiance et de votre appui pour faire de Verdun, un arrondissement exceptionnel où il fait bon vivre.

Surplus de gestion	_____	3 166	3 574
---------------------------	--------------	--------------	--------------

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

Arrondissement de Verdun			
Exercice terminé le 31 décembre 2012			

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				(en milliers de dollars)
	2012	2011		
	Total	Total		
	Budget	Réalisations	Réalisations	
Revenus				
Taxes				
Paiements tenant lieu de taxes				
Transferts	183	56	10	
Services rendus	3 832	3 734	3 816	
Imposition de droits	626	1 946	702	